

Débat public

Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs

Du 17 avril au 25 septembre 2019

Compte-rendu intégral

Réunion publique

Mercredi 4 septembre 2019 à Bagnols-sur-Cèze

SALLE / ADRESSE : Salle Multiculturelle, rue Racine, 69620 Bagnols-sur-Cèze

PARTICIPANTS : 242 personnes

DÉBUT > FIN : 18h30 à 20h19 (durée du REC : 1h49)

En tribune

CPDP

CPDP

M.	Pierre-Yves	GUIHENEUF	membre de la Commission particulière du débat public
M.	Philippe	QUEVREMONT	membre de la Commission particulière du débat public
M.	Antoine	TILLOY	membre de la Commission particulière du débat public

Maîtrise d'ouvrage

M.	Aurélien	LOUIS	DGEC, Ministère de la Transition écologique et solidaire
----	----------	-------	--

Intervenants

M.	Damien	GIRARD	France Nature Environnement
M.	Patrice	TORRES	ANDRA- Agence nationale de gestion des déchets radioactifs
M.	Eric	FILLION	CEA - Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives
Mme	Anne-Cécile	RIGAIL	ASN - Autorité de sûreté nucléaire
M.	Arnaud	VAROQUAUX	ASND - Autorité de sûreté nucléaire défense

Note de la CPDP : M. Damien GIRARD a présenté son intervention dans des conditions d'écoute non satisfaisantes (brouhaha, interruptions hors micro) ; les autres intervenants n'ont pas pu le faire du fait de l'opposition d'un petit nombre de participants qui ont fortement perturbé la réunion et empêché le tenue du débat. Les présentations des intervenants sont en ligne sur le site de la CPDP.

COMPTE-RENDU DE RÉUNION

Pierre-Yves GUIHENEUF, membre de la Commission particulière du débat public

Je vous propose de commencer. Je me présente. Je suis Pierre-Yves GUIHENEUF. Je suis membre de la Commission particulière du débat public, qui a en charge l'organisation de ce débat sur le Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs. Je vais prendre quelque temps pour me présenter, si vous le voulez bien, et présenter cette réunion. Ensuite, nous aurons une série d'interventions. Je vous présenterai les intervenants tout à l'heure.

Le cadre général : cette réunion d'aujourd'hui, à Bagnols-sur-Cèze, se situe dans le cadre d'un débat public national sur le Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs. C'est un débat qui a démarré le 17 avril, et qui va se terminer à la fin du mois de septembre.

C'est aujourd'hui la 15^e rencontre que nous organisons. Il y en aura encore huit autres après.

De la salle

Excusez-moi. Vous allez nous expliquer...

Pierre-Yves GUIHENEUF, membre de la Commission particulière du débat public

Je vais tout vous expliquer, si vous le voulez bien. Tout à l'heure, vous aurez un moment de prise de parole. Est-ce que cela vous va ?

De la salle

Je ne sais pas si je vais réagir à temps. Moi, cela m'inquiète beaucoup tout ça. Fatalement, on nous dit que l'on parlera après, puis on écoute d'abord. Moi, ça m'embête un peu quand même.

Pierre-Yves GUIHENEUF, membre de la Commission particulière du débat public

Je propose que l'on...

(brouhaha)

Je continue ?

De la salle

Oui. Continuez.

Pierre-Yves GUIHENEUF, membre de la Commission particulière du débat public

Deux mots en général sur le débat public. Le débat public est quelque chose qui existe en France depuis longtemps. La Commission nationale du débat public organise des débats publics depuis 1995 sur les sujets les plus divers, avec deux objectifs qui sont présentés ici. C'est d'abord de permettre au public de s'informer et de participer, et ensuite d'éclairer les décisions publiques ultérieures.

De la salle

Je ne vais pas me taire. C'est aussi une question...

De la salle

Taisez-vous un peu. Sinon, on ne peut pas parler.

De la salle

Bien sûr, mais je veux parler.

De la salle

Taisez-vous.

De la salle

Je suis calme. Je suis calme.

De la salle

Taisez-vous, « merde ».

De la salle

Il ne faut pas me parler comme ça. C'est gentil de me dire « merde », mais « merde ».

Pierre-Yves GUIHENEUF, membre de la Commission particulière du débat public

C'est comme vous voulez, Madame. Si vous voulez, on peut faire un café du commerce, et chacun dit ce qu'il veut pendant un quart d'heure, ou on parle du sujet de ce soir. C'est comme vous voulez.

De la salle

On est en France. C'est ça le problème.

Pierre-Yves GUIHENEUF, membre de la Commission particulière du débat public

Je ne sais pas ce que disent les participants.

De la salle

Il faut qu'elle foute le camp.

De la salle

Ne parle pas comme ça.

Pierre-Yves GUIHENEUF, membre de la Commission particulière du débat public

Je reprends. Ça vous va ?

De la salle

Oui. Ça me va. On t'écoute.

Pierre-Yves GUIHENEUF, membre de la Commission particulière du débat public

Ce débat public va porter sur la 5^e édition du Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs. C'est la première fois que ce plan est soumis à participation du public. L'objectif de l'ensemble du débat est de permettre à chacun de se saisir et de se débattre des enjeux du débat.

De la salle

Il faut la mettre dehors. Il faut que le service d'ordre la prenne et la mette dehors.

De la salle

Est-ce que la continuité de la production des déchets nucléaires est prévue dans le débat ? Si on ne débat pas du fond et du sujet nucléaire, le débat est faussé.

Pierre-Yves GUIHENEUF, membre de la Commission particulière du débat public

Votre question est : est-ce que l'on continue le nucléaire, ou pas ? Cela fait partie du débat. Cette question nous est posée dans toutes les rencontres du débat. Vous le comprenez bien.

Je vous propose de présenter ce qui est prévu ce soir. Un certain nombre d'intervenants vont faire des présentations. Ensuite, nous aurons un moment de débat.

De la salle

On doit s'exprimer. Madame a raison.

Pierre-Yves GUIHENEUF, membre de la Commission particulière du débat public

Il est prévu que vous vous exprimiez.

De la salle

C'est la messe.

De la salle

Ce n'est pas la messe, Monsieur. Un débat public, ce n'est pas la messe. Un débat public, c'est effectivement donner la parole au public. C'est tout à fait prévu. Il y a un moment qui va être prévu pour cela.

(brouhaha)

De la salle

50 ans de production de déchets. Ce sont des débats publics qui ne servent à rien.

De la salle

Est-ce que les débats publics peuvent faire changer les décisions qui sont déjà prises ?

Intervention hors micro.

Pierre-Yves GUIHENEUF, membre de la Commission particulière du débat public

Je vais reformuler votre question, Madame. Je vais reformuler votre question. Il y a des applaudissements. Il y a un petit truc que je voudrais vous dire. Pouvez-vous me laisser parler deux minutes ? En fait, il y a une règle dans cette soirée. C'est assez judicieux de parler dans le micro. Maintenant, c'est moi qui ai le micro. Pourquoi ? Ce qui est dit hors micro ne sera pas nécessairement enregistré. Tout ce que vous dites dans le micro le sera. Tout à l'heure, on va vous passer le micro, bien évidemment. Tout ce qui sera dit dans le micro sera consigné, marqué et inscrit dans le compte-rendu. Ce qui n'est pas dit dans le micro, nous n'en garderons pas forcément de trace. Je vous donnerai le micro tout à l'heure, si vous le voulez bien.

De la salle

Est-ce que les travaux de Cigéo sont commencés ? Oui ou non ?

Pierre-Yves GUIHENEUF, membre de la Commission particulière du débat public

Il y a des gens plus qualifiés que moi qui pourront en parler. Est-ce que je vous présente un peu le sujet de la soirée, ou préférez-vous que l'on débâte ? Je vais passer très rapidement aux débats, car vous êtes soucieux de cela. Je vais passer très rapidement sur la Commission. On ne va pas se présenter. On est un certain nombre à organiser ces débats, dont trois membres de la Commission qui sont présents ici ce soir. Allons-y.

(brouhaha)

Les valeurs principales de la CNDP sont affichées devant vous. Je vais passer rapidement. La CPDP est la Commission particulière qui organise ce débat. C'est une instance qui est neutre et indépendante, et qui ne prend pas parti dans ce débat. Elle est là, par contre, pour que le débat ait lieu. On va vous écouter. Ne vous inquiétez pas. C'est prévu.

Je vous présente le programme. L'accueil par la CPDP, on y est. Monsieur LOUIS, qui est ici à côté de moi, va vous donner un petit mot. Il sera très rapide. Il va présenter le cadre de ce débat. Ensuite, je vous propose d'avoir un certain nombre d'intervenants qui ont accepté de venir ce soir pour parler du sujet. Il ne s'agit pas des déchets radioactifs dans leur ensemble, mais en particulier des déchets que l'on appelle « historiques ». Qu'est-ce qu'on en fait ? Où sont-ils, etc. ? Il faut que ces questions puissent être abordées au travers d'un certain nombre d'interventions.

De la salle

Ils sont partout. Dans les remblais, dans les cours d'école.

Pierre-Yves GUIHENEUF, membre de la Commission particulière du débat public

Nous avons demandé à des représentants de l'ANDRA, l'Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs, de venir présenter leurs travaux.

Nous avons demandé à une personne de France Nature Environnement d'intervenir également ainsi qu'au Commissariat à l'Énergie Atomique, à l'Autorité de Sûreté Nucléaire et à l'Autorité de Sûreté Nucléaire Défense.

On nous dit souvent que ces interventions sont fastidieuses et que les gens ont envie de parler. J'entends bien. On a bien entendu cela. Je voudrais vous dire deux choses à ce sujet. La première chose, c'est qu'il nous semble que ces interventions sont importantes, parce qu'elles vont apporter des éléments d'information contradictoires sur la base desquels nous pourrions discuter ensuite. Nous avons demandé aux intervenants d'être brefs, de façon à garder du temps pour les débats. C'est bien prévu.

De la salle

Tout est déjà bouclé.

Pierre-Yves GUIHENEUF, membre de la Commission particulière du débat public

Tout est déjà bouclé. C'est ce qu'a dit Madame tout à l'heure. L'objectif des débats publics, c'est bien d'enrichir la décision publique, de la modifier. C'est l'objectif. C'est pour ça que l'on travaille.

(brouhaha)

Pierre-Yves GUIHENEUF, membre de la Commission particulière du débat public

On croit que c'est possible. À la Commission nationale du débat public, on pense que c'est possible.

De la salle

Macron avait organisé des débats publics qui avaient énormément servi.

De la salle

Et pourtant on a fait croire qu'il n'y avait pas de danger.

Pierre-Yves GUIHENEUF, membre de la Commission particulière du débat public

Il y a beaucoup de doutes dans la salle sur l'utilité de ces débats. J'entends. Je comprends bien. Vous avez de bonnes raisons de croire cela. Nous, on pense que c'est quand même possible de faire bouger les choses. C'est pour ça que l'on organise ces débats. On ne le ferait pas si on n'était pas convaincus.

De la salle

Prenez-nous un exemple.

Pierre-Yves GUIHENEUF, membre de la Commission particulière du débat public

Il y a beaucoup d'exemples. Peut-on commencer les interventions ? Ça vous va ?

(brouhaha)

Monsieur Louis, je vous passe la parole. Vous me faites une petite présentation rapide, et puis, nous commencerons les présentations sur le fond.

Aurélien LOUIS, DGE

Bonjour. Je représente ici le ministère de la Transition écologique et solidaire. Je voudrais vous dire en quelques mots ce dont nous sommes venus débattre aujourd'hui. L'objet qui est soumis aux débats est le Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs. Ce Plan national existe depuis 2006. Il expose la stratégie française en matière de gestion des déchets radioactifs. C'est un outil qui se doit d'être un outil de transparence. L'objectif de ce document, qui est disponible auprès de tous, est d'exposer les grands axes de notre politique de gestion des matières et déchets radioactifs. C'est un outil qui se veut prescriptif. L'enjeu de ce document est d'organiser des études et d'organiser des actions à mettre en œuvre pour atteindre de grands objectifs que nous nous fixons en matière de gestion des déchets radioactifs. C'est un document qui est réalisé tous les trois ans. Nous discutons de l'édition à venir de ce plan. Le débat public a pour vocation d'apporter un élément d'entrée dans la rédaction de ce futur plan.

Pour répondre à certaines questions qui ont été posées, l'enjeu du débat est de pouvoir reconstituer un ensemble de documents, d'informations et d'éléments d'entrée sur la manière dont le grand public appréhende ces questions de gestion des déchets. Ce sont un document et des éléments d'information qui nous seront indispensables pour la rédaction de ce futur plan.

Un mot sur la méthode de la rédaction de ce plan. Ce plan a une rédaction qui est copilotée par deux maîtres d'ouvrage : le ministère de la Transition écologique et solidaire, que je représente ici, et l'Autorité de Sûreté Nucléaire. C'est un plan que nous rédigeons, non pas en chambre - c'est également un point important à noter mais en faisant participer un groupe de travail pluraliste. Ce sont des associations de protection de l'environnement et des exploitants qui contribuent à la rédaction de ce plan et au suivi de la mise en œuvre des plans précédents.

Le message essentiel que je souhaite vous faire passer, c'est que la rédaction du plan à venir n'a pas encore débuté. La manière dont les débats vont se dérouler et ce qu'il va en ressortir doivent être un élément essentiel dans la rédaction de ce futur plan.

Pierre-Yves GUIHENEUF, membre de la Commission particulière du débat public

Peut-on démarrer les interventions ? L'alternative que je vous propose est de faire un petit break de cinq minutes. Nous reviendrons vers vous.

(brouhaha)

De la salle

Il y a des gens qui ont osé dire pacifiquement qu'ils étaient contre l'enfouissement à Bure. On leur a tapé dessus. Certains sont emprisonnés. Certains sont condamnés à des années de prison, à des mois de prison. Il faut condamner ça. La liberté, il faut la réclamer partout.

De la salle

Est-ce que les gens qui sont ici savent que l'ANDRA paye des vitrines aux commerçants à Bar-le-Duc, paye des piscines dans des endroits où il n'y a personne ? L'ANDRA achète des consciences. La société nucléaire achète des consciences. C'est comme ça qu'on débat. C'est comme ça qu'on discute. De qui vous moquez-vous ?

Philippe QUEVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Je suis l'un des membres de cette Commission. Je voudrais souligner deux points. Le premier, c'est la question de la neutralité de la Commission. Des exposés ont été préparés à votre intention. Vous pouvez découvrir qu'ils ne sont pas tous pronucléaires. Nous avons des choses qui peuvent vous intéresser.

Nous avons demandé à Monsieur GIRARD, qui est un maire de l'Est de la France, et qui a des déchets radioactifs sur sa commune, de venir témoigner. Si le calme ne revient pas, nous n'allons pas pouvoir faire cette opération. Nous avons demandé à l'Autorité de Sûreté Nucléaire, qui s'est associée aujourd'hui avec l'Autorité de Sûreté Nucléaire de Défense, de vous dire ce qu'il en est des déchets historiques.

(brouhaha)

Pierre-Yves GUIHENEUF, membre de la Commission particulière du débat public

Monsieur GIRARD, pouvons-nous vous demander d'intervenir ? Nous allons bousculer un peu l'ordre des interventions. Monsieur GIRARD arrive avec le témoignage d'une situation particulière. Je pense qu'il est important de l'entendre.

(brouhaha)

Damien GIRARD, France Nature Environnement

Bonjour à tous. Je suis venu de ma Champagne pour représenter France Nature Environnement et ma commune, en tant que maire de Pontfaverger-Moronvilliers. Le CEA s'y est implanté en toute discrétion...

(brouhaha)

Damien GIRARD, France Nature Environnement

Si vous permettez, je vais vous montrer qui je suis, et la suite. Vous serez agréablement surpris, vous verrez. Mon village est situé entre Reims et Metz-Nancy. Le CEA s'y est implanté en toute discrétion sur 500 ha, en 1957, au milieu d'un terrain militaire de 2 000 ha. Mon village fut choisi pour

expérimenter des essais en tir aérien de la mise à feu de la bombe nucléaire, sans aucune demande aux élus ni aux habitants. Vous voyez mon village, Pontfaverger-Moronvilliers. Tout en haut, vous voyez le site d'expérimentation nucléaire, avec en bas le vignoble champenois. Sur ce site qui est classé en secret défense, aucune information ne sortait. Tout était cloisonné pour les salariés. Les sous-traitants et les élus ne connaissaient pas les risques encourus.

Nous avons réussi à en savoir plus avec Internet. Nous en savons davantage depuis la fermeture de l'activité, qui a eu lieu en 2013. Les anciens salariés n'ont plus peur de parler. Le CEA a toujours fait croire qu'il travaillait sur la détonique, et qu'il n'utilisait jamais des produits tels que l'uranium, le béryllium, le deutérium ou le tritium. Sur le rapport de 2003, on apprend que les tirs froids, c'est sans matière fissile. Les tirs si critiques sont avec des explosifs et la présence de matière fissile, tels que l'uranium et le plutonium, sans pour autant déclencher de réaction nucléaire en chaîne. Nous sommes rassurés qu'il n'y ait pas eu de réaction nucléaire en chaîne en France, mais très inquiets des retombées radioactives sur notre site.

Vous voyez mon village, là où il y a eu des essais. Il y a eu des essais aériens pour environ deux milliers de tirs pendant 55 ans, et seulement une centaine de tirs qui a eu lieu dans la cuve que vous voyez en bas. Malheureusement, la cuve a explosé en novembre 2012. Les élus n'ont pas été informés, ni les citoyens.

Après, il y a eu des tirs en puits. Une centaine de puits ont été creusés pour faire des explosions. Les diamètres font environ 1 m. Nous n'arrivons pas à savoir. D'après nos informations, ils font entre 25 et 100 mètres de profondeur. 5 puits ont fait chalumeaux. Les objets sont encore au fond. 12 autres puits ont été rebouchés avec des matières radioactives. Apparemment, le CEA ne sait plus trop où ils se trouvent. On ne sait pas ce qu'il y a dedans. Nous avons réussi à avoir ce document qui date de 2005. C'est le seul document que l'on a. Nous pouvons voir que l'augmentation est de 2 752 % par rapport à la région. En dessous, nous sommes à 3 640 % par rapport à la radioactivité naturelle de mon village.

Si vous prenez la rivière, idem. La rivière est à 0,25. On peut doubler la radioactivité. Sur l'autre rivière, la Vesle, on augmente de 250 %. Vous voyez à gauche, à Reims. Vous avez le CEA au milieu dans le carré. Ça augmente de 6,300, 3 640 % par rapport à la radioactivité naturelle. Vous voyez que c'est assez catastrophique. La Vesle augmente de 243 %. Elle traverse Reims. Dans mon petit village, la source augmente de 250 %.

Que savons-nous de plus ? Nous savons qu'il y a un ministère qui s'appelle le ministère de la Transition écologique. On peut trouver dans ce site la pollution de sols pollués, une pollution de nappes polluées. Il est bien dit que cela est dû à la pollution du fonctionnement de l'installation. C'est clair, net et précis.

Un film a été fait par France 2, par « Complément d'enquête ». Vous pouvez y voir le puits et des sangliers en bas à gauche. Des sangliers vont sur le parc. Ces sangliers se font tuer par une association militaire. La viande est revendue au restaurant autour de Mourmelon. Ce n'est pas cher. Vous avez, à 1,50 € le kilo, du sanglier qui provient du site. La CRIIRAD est intervenue. Un compteur a été bloqué dessus à 9,99.

Vous avez ici un document qui a été fait par le CEA pour la toxicité de l'uranium. Vous pouvez voir que la toxicité chimique de l'uranium domine largement la toxicité radiologique. Sur les documents, on sait très bien que le CEA... Si vous voulez les lire un jour, ça peut être intéressant. S'informer ce n'est pas mal. On sait tout ça depuis l'année 2000.

Ici, c'est l'ANDRA... Chez nous, on a 1 400 m³ qui sont retirés régulièrement, qui sont stockés par l'ANDRA. Le CEA donne l'information à l'ANDRA qui va les enfouir à Soulaing, chez mon ami M. GUERITTE.

Nous sommes à 6 Gigabecquerels par rapport à 2004 et à 6,5 Giga en 2007. La radioactivité est ramassée par terre tous les ans. Ils la remettent dans des Big Bags et elle part. Là, c'est la suite. Vous allez voir que les sous-traitants seront malheureusement un peu impactés. Certains prendront un peu d'uranium 238 et du béryllium dans les poumons.

Je vous demanderai un peu de respect, car une personne est décédée. Elle a reçu 3 contaminations en 7 jours, et 4 fois en 8 jours. Cette personne n'a jamais su qu'elle avait été contaminée. Elle n'a

jamais dit au médecin qu'elle avait des problèmes. Elle n'a jamais su qu'elle devait aller à l'hôpital et qu'elle avait des problèmes de béryllium. Il est mort sans savoir qu'il y avait du béryllium.

(brouhaha)

De la salle

Participer à ce débat, c'est cautionner.

Damien GIRARD, France Nature Environnement

Non, Monsieur. Vous ne savez pas ce qui se passe dans mon village. Je ne cautionne rien du tout. Suivez le débat.

Intervention hors micro.

Damien GIRARD, France Nature Environnement

Justement.

Intervention hors micro.

Damien GIRARD, France Nature Environnement

Monsieur, je ne cautionne rien du tout. Si vous appreniez à me connaître un peu, vous verrez....

(brouhaha)

Damien GIRARD, France Nature Environnement

Monsieur, je fais partie des rares gens qui sont officiers de police judiciaire. Je suis maire, et croyez-moi que...

Intervention hors micro.

Pierre-Yves GUIHENEUF, membre de la Commission particulière du débat public

Je comprends l'indignation de certaines personnes ici. Monsieur GIRARD se bat depuis des années pour se faire entendre sur la réalité des déchets nucléaires dans sa commune. Si vous le voulez bien, vous le laissez terminer.

Damien GIRARD, France Nature Environnement

Si vous saviez le temps et l'énergie que j'y ai passés... Regardez, et vous en saurez beaucoup sur ce site. C'est un site que je combats. Après, on peut crier et hurler. Je pense qu'il faut arriver à le mettre sur la table à un moment donné. En tant que maire, le problème est que quand vous avez une alimentation de captage d'eau, vous êtes le responsable de la radioactivité. Vous êtes responsable de la santé des gens. Là-dessus, le CEA ne vous aide pas du tout. Vous voyez. Vous avez, tout en bas, un CEA avec des matières enfouies.

De la salle

Venez avec nous.

Damien GIRARD, France Nature Environnement

Il n'y a pas de problème, Monsieur. Je connais. J'en fais beaucoup en tant que maire.

Intervention hors micro.

Damien GIRARD, France Nature Environnement

Je vous remercie. J'y suis.

(brouhaha)

Damien GIRARD, France Nature Environnement

Je suis officier de police judiciaire et je suis fiché S, car je vais aux manifestations à Bure. Ma particularité est vraiment extraordinaire en France. Je suis officier de police judiciaire, et fiché S, parce que je vais aux manifestations à Bure. Je ne pense pas qu'on se soit déjà rencontrés là-bas, et à

Soulaines non plus. Je n'aime pas ce mot. Si vous avez un doute, vous pourrez lire mes mails, tous les mails que j'ai envoyés à l'ANDRA, à l'ASN, au ministère. Au fur et à mesure, on arrive à construire.

Intervention hors micro.

Damien GIRARD, France Nature Environnement

Cela peut être votre point de vue. Ce n'est pas le mien. Je vous laisse vous exprimer. Je m'exprime, et après voilà. Après, on peut débattre de tout. Il n'y a pas de problème, Monsieur.

Intervention hors micro.

Damien GIRARD, France Nature Environnement

Le problème est que nous avons besoin des élus. C'est pour cela que je suis devenu maire. Je ne suis pas devenu maire par hasard. Je n'ai jamais été dans un parti politique. Je n'ai jamais dépassé les municipales. Il y a cinq ans, j'ai décidé de virer le maire qui était en place, car il copinait trop. Je l'ai viré pour prendre sa place, pour dénoncer cela. Je pense que c'est une action. Votre action est sûrement très bonne. Je pense que mon action est utile aussi. Je le pense, sûrement. Sûrement que votre action est très bonne, Monsieur. Je ne pense pas qu'on y arrivera en hurlant. On peut se retrouver à Bure. Il n'y a aucun problème. Avez-vous déjà été à la maison de Bure ? On ira à la maison de Bure. Vous irez. J'y ai été. Vous irez dans la cour, et vous verrez qu'il y a une caravane. C'est ma caravane. J'y vais de temps en temps.

De la salle

On ira tous les deux.

Damien GIRARD, France Nature Environnement

Il n'y a pas de problème, Monsieur. Je pense que l'on peut discuter sans hurler. Je pense qu'il est intéressant que tout le monde suive. C'est ce que j'ai écouté tout à l'heure sans perturber le débat. Excusez-moi.

Pierre-Yves GUIHENEUF, membre de la Commission particulière du débat public

Il y a beaucoup de questions qui sont ressorties, y compris sur l'utilité du débat public. Je vous propose de faire tourner un peu le micro dans la salle pour recueillir des avis. Monsieur, je vais vous donner la parole sur l'utilité, ou non, de continuer sur le thème qui était prévu ce soir. Tout le monde me dit que ce n'est pas le sujet. Nous pouvons évidemment modifier l'ordre du jour de la réunion, mais je ne suis pas sûr que ce soit le cas. J'ai une demande de parole ici et une autre là. Je vais faire circuler le micro. Je demande à chacun d'être bref pour respecter le droit de parole des autres participants.

De la salle

Moi, je vais être très bref. Je vais expliquer pourquoi on est là. Il y a des gens qui me l'ont demandé. Je me présente. Je suis un antinucléaire.

(brouhaha)

De la salle

C'est de bonne guerre. Si vous voulez, je lis le communiqué. Pourquoi perturbons-nous ce débat ? Allez, les perturbateurs. Allez-y. Plus fort. Pourquoi perturbons-nous ce débat ? Pour ne pas cautionner un déni de démocratie. À quoi bon débattre, quand tout est déjà décidé ?

Petit rappel des précédents débats sur la mégapoubelle radioactive de Cigéo. En 2005, les citoyens et citoyennes se sont majoritairement exprimés contre l'enfouissement en profondeur de déchets de haute et de moyenne activité. Résultat, un an plus tard, une loi obligeait à les enfouir profondément. En 2013, le panel de citoyens a conclu qu'il fallait donner le temps et les moyens pour trouver des solutions alternatives ou complémentaires au projet de Cigéo et réaliser une expérimentation grandeur nature. Ils n'ont pas du tout été écoutés. C'était un débat public. À aucun moment il est proposé l'option de renoncer à l'enfouissement des déchets nucléaires à Bure, projet pourtant terriblement dangereux et insécurisé.

À quoi bon débattre quand les données avancées sont fausses, incomplètes et partiales sur le volume des déchets. On nous dit que le stock des déchets radioactifs, toutes catégories confondues, est de 1,6 million de m³. C'est faux. La réalité est que si on prend les dépôts les moins présentables, qui sont entassés en vrac, sans conditionnement et sans isolation du sous-sol, dans des sites dont les caractéristiques devraient interdire en toute matière à risque, on arrive à 200 millions de m³, soit 125 fois plus. À cela, il faudrait ajouter les déchets produits à l'étranger. Des déchets notamment issus de l'action de l'uranium ont été utilisés comme remblais dans des cours d'école, des parkings, des chemins ou entreposés dans des bassins non protégés. Ils sont toujours là. Ce cycle de débats n'est qu'un enfumage orchestré pour rassurer les populations et légitimer le recours à l'énergie nucléaire. On a un Premier ministre qui est un ancien chargé de communication. À aucun moment, il n'est proposé l'option de ne plus produire de déchets nucléaires. Comment peut-on débattre si cette option n'est pas à l'ordre du jour ?

N'oublions pas les catastrophes qui contaminent encore, Tchernobyl et Fukushima, ni les effets de la radioactivité qui tue à petit feu, extraction de l'uranium et déchets. C'est de l'uranium produit dans des conditions à l'étranger dans lesquelles aucun travailleur français ne voudrait accepter ici (Niger, Kazakhstan). Le nucléaire est un crime contre l'humanité présent et à venir. C'est un écocide. Les solutions sont connues. Il n'y a pas à débattre. Il faut agir. Il faut arrêter le nucléaire. Il faut arrêter la surconsommation. Il faut arrêter de nous faire des débats publics bidon.

De la salle

Je vais être très bref. Je suis un citoyen. Je défends la démocratie. Voilà ce que je n'aime pas dans ce fonctionnement. Si vous voulez que vos débats correspondent à quelque chose, demandez l'avis aux citoyens. Demander l'avis au peuple. Nous savons très bien qu'un certain nombre de questions aujourd'hui... Nous ne serions pas là pour un débat, si nous demandions l'avis aux citoyens en amont, c'est la démocratie, et si on demandait l'avis au peuple. Après, nous pourrions avoir des débats. Mais là, ce n'est pas possible comme ça.

Pierre-Yves GUIHENEUF, membre de la Commission particulière du débat public

Quelqu'un d'autre a demandé la parole. C'est vous, Monsieur.

De la salle

Est-ce qu'on peut parler ? Si on ne peut pas parler, il n'y a qu'à partir. Je vais vous parler de l'énergie nucléaire. L'énergie nucléaire, c'est l'énergie principale de la France. À 75 %, on fait de l'électricité. Puisqu'on est là pour parler des déchets, j'ai travaillé 35 ans à Marcoule. Les déchets n'ont pas bien été pris au sérieux dès le départ. On a été une force mondiale pour la défense atomique, pour faire de l'électricité à 75 %. Ça, on l'a tiré du nucléaire. Maintenant, il faut faire... Dans la salle, il y a beaucoup de gens qui demandent à Macron d'intervenir. Il faut faire le maximum pour l'énergie solaire. Il faut mettre le paquet là-dessus. Il faut mettre le paquet sur l'énergie solaire, partout en France.

Pour les déchets, je vous signale que l'on devait faire en 97... Je prononce mal. C'est l'entreprise qui a fait le nucléaire. C'est l'ANDRA. Excusez-moi. L'ANDRA voulait faire un laboratoire de recherche à côté de Marcoule. En 1997, les villages de Chusclan, Laudun, Sabran et Sérignan-du-Comtat ont été contre. Ce laboratoire de recherche de déchets ne s'est pas fait. Il est sûr qu'il faut prendre les déchets au sérieux. Il faut que tout le monde y mette du sien. J'ai dit ce que j'avais à dire. Je vous laisse.

Pierre-Yves GUIHENEUF, membre de la Commission particulière du débat public

Merci, Monsieur. Il y a une demande de parole ici. Nous irons ensuite dans ce côté de la salle, puisque vous êtes bien silencieux. Madame ?

De la salle

Je voudrais dire que chacun a ses opinions. On peut les respecter. Chacun a le droit d'exprimer ses opinions. Exprimer ses opinions en toute liberté ne doit pas être un délit. Actuellement, quand on milite et quand on exprime des opinions contre l'énergie nucléaire, on devient des terroristes. On devient des terroristes. On se fait arrêter. On se fait mettre en garde à vue. On se fait emprisonner. On se fait interdire de territoire. Dans quel pays vit-on ? Je demande à ce que la démocratie, que vous représentez avec la Commission nationale du débat public, demande qu'il y ait une loi pour supprimer

complètement ces arrestations et ces manières de maltraiter des personnes qui expriment des opinions. On a le droit d'exprimer nos opinions, en France. S'il vous plaît, transmettez ce message, et faites que cela se termine. À Bure, ce qui se passe est inadmissible. Il faut absolument... S'il y a des députés dans la salle, il faut qu'ils demandent qu'une telle loi... Ce n'est pas que pour les militants antinucléaires. On le voit aussi dans d'autres expressions qui ne plaisent pas au gouvernement. Quand on s'exprime et que l'on s'exprime légitimement sur une cause qui n'est pas du tout anodine, je pense qu'on a le droit d'être écouté et respecté.

Pierre-Yves GUIHENEUF, membre de la Commission particulière du débat public

Y a-t-il des personnes qui souhaitent s'exprimer ici ? Ma question est très simple. Est-ce que l'on continue comme ça ? Est-ce que l'on passe à des présentations ? Est-ce que l'on revient sur le sujet qui était prévu ce soir ? Que fait-on ?

De la salle

Pourrait-on avoir le débat maintenant, s'il vous plaît ? Merci.

De la salle

La question de Madame est claire. Un débat doit avoir lieu. Si on ne se prononce pas, il faut que les militants soient libérés.

(brouhaha)

De la salle

Moi, je veux juste dire que je ne suis ni pro ni antinucléaire. J'utilise l'électricité en France, comme vous tous, y compris ceux qui font du bruit. Il est vrai que le débat est qu'il faut peut-être un peu économiser. Cela fait bien 40 ans que je suis dans le secteur. Il se trouve qu'il y a des déchets nucléaires. Ils sont actuellement devant nous. Tant mieux pour tous ceux qui ont des solutions intelligentes, faisables, pour les supprimer actuellement. Je suis venue m'informer. J'ai pensé, dans cette salle, qu'il y avait des gens qui avaient des connaissances suffisamment importantes sur le sujet qui pourraient nous éclairer et non pas dire qu'ils sont contre. Je veux bien qu'ils soient contre, mais cela ne fait pas avancer le débat. Voilà. C'est tout.

Pierre-Yves GUIHENEUF, membre de la Commission particulière du débat public

Une autre demande de parole.

De la salle

Compte tenu de ce que j'entends dans la salle, je pense que tout le monde sera d'accord pour dire que le meilleur traitement des déchets radioactifs est d'en produire le moins possible. Pour produire moins de déchets radioactifs à vie longue, le meilleur moyen est de construire des réacteurs à neutrons rapides.

(brouhaha)

De la salle

Non, Monsieur. Vous confondez tout. L'EPR n'est pas un réacteur à neutrons rapides. Il n'incinère pas les actifs. Astrid est malheureusement arrêté. Beaucoup le regrettent, y compris beaucoup d'élus présents. Grâce à Astrid, on aurait pu incinérer, produire moins de déchets radioactifs et brûler le plutonium qui existe déjà, beaucoup mieux que Melox. Ce qu'il faut, ce sont des réacteurs à neutrons rapides.

Pierre-Yves GUIHENEUF, membre de la Commission particulière du débat public

Merci. Monsieur, une dernière prise de parole. Je propose ensuite que l'on essaye de faire le point sur la façon dont on continue.

De la salle

Je voudrais dire que je ne suis pas contre. Je suis pour le photovoltaïque, parce qu'il n'y a pas de déchets. Merci.

Pierre-Yves GUIHENEUF, membre de la Commission particulière du débat public

Y a-t-il encore des gens qui veulent participer ? Je vais vous demander d'être brefs.

De la salle

J'aurais une question à poser à la salle. Comment aujourd'hui peut-on accepter qu'à Bure, la zone soit complètement militarisée, avec un harcèlement continu des populations locales ? Savez-vous ce que cela représente ? C'est jour et nuit. Ils sont contrôlés plusieurs fois dans la journée. Leurs allées et venues sont filmées. Je ne parle pas des militants antinucléaires. Je parle de la population locale. Les gendarmes vont jusqu'à filmer dans les jardins et dans les maisons. Renseignez-vous. Est-ce acceptable ? Peut-on accepter cette situation ? Je vous pose la question, et j'attends vos réponses.

De la salle

À qui la faute ?

(brouhaha)

De la salle

Je voudrais dire que l'on nous parle de déchets du nucléaire, mais on fait 70 % de l'énergie en France avec du charbon, du pétrole et le reste. C'est à 85 % dans le monde. 150 personnes par jour meurent de la pollution de l'air. Il faut le savoir. Je vous signale que les Allemands meurent plus que nous, parce qu'ils consomment deux fois plus de charbon que nous. Ce sont les chiffres de l'OMS. Vous pouvez les contrôler quand vous voulez. Il n'y a pas photo. Le nucléaire nous a fait gagner 500 000 personnes en vie en 40 ans. Nous savons où sont les déchets que nous avons produits. Lorsque vous utilisez votre voiture, ce sont les autres qui gèrent vos déchets. C'est-à-dire que c'est notre société civile qui en meurt. Voilà le problème. Ce serait bien de faire ce débat aujourd'hui, s'il vous plaît. Si les antinucléaires, dogmatiques que vous êtes, sont venus pour polluer le débat, essayons d'échanger. La démocratie, c'est simple. On s'informe d'abord, et on essaye de débattre correctement de sujets très sérieux. Apparemment, vous ne voulez pas en discuter. C'est quand même un peu dommage.

Pierre-Yves GUIHENEUF, membre de la Commission particulière du débat public

Je donne une dernière fois la parole à Madame. Je redonnerai ensuite la parole à mon collègue. Monsieur, une chose. Nous mettons les sujets sur la table, y compris les sujets qui fâchent. C'est normal. Nous le faisons dans le respect des personnes.

(brouhaha)

De la salle

Je voudrais juste dire deux choses. La première est que l'énergie la plus propre est celle que l'on ne consomme pas. Pour réduire les déchets nucléaires, le Monsieur a proposé un sujet tout à l'heure, une solution. La solution c'est d'arrêter immédiatement le nucléaire civil et militaire, et ainsi, nous n'aurons plus de déchets.

Pierre-Yves GUIHENEUF, membre de la Commission particulière du débat public

Merci pour cette contribution. Philippe ?

Philippe QUEVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Vous avez pu vous exprimer. Je voudrais répondre à un des points qui a été évoqué tout à l'heure au nom de notre Commission particulière. En particulier, vous avez parlé de Bure. Je voudrais pouvoir m'exprimer sur ce sujet. Je pense qu'il vous intéresse. Dans la préparation de ce débat, la Commission particulière a tenu à respecter les obligations de neutralité qui sont les siennes. Nous avons mis en débat, à Bar-le-Duc, le 20 juin, un débat consacré aux alternatives à l'enfouissement à Bure. Je pense qu'il était important de le dire dans le contexte que vous citez. Nous sommes ici pour débattre, pour débattre en regardant les deux faces des exposés, en regardant les questions qui fâchent et en donnant la parole à tout le monde. Je vais repasser la parole à mon collègue pour pouvoir préciser la suite de ce débat.

De la salle

On a été chargés par la police.

Philippe QUEVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Monsieur, nous sommes au courant de tout cela. Nous avons organisé une réunion à Bar-le-Duc...

De la salle

C'est une réunion où quelques personnes se sont faites charger par la police, à Bar-le-Duc.

Philippe QUEVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

On a organisé une réunion à Bar-le-Duc, qui s'est beaucoup mieux passée que celle-ci.

(brouhaha)

Pierre-Yves GUIHENEUF, membre de la Commission particulière du débat public

De ce que j'entends, il y a plusieurs sujets qui sont sortis. Il y a un sujet qui est celui qui était prévu ce soir, qui est celui de la gestion des déchets radioactifs, et notamment des déchets historiques. Il y a un sujet sur : pour ou contre le nucléaire ? Il y a également un sujet sur : pour ou contre le débat ?

(brouhaha)

De la salle

Ça, c'est du Lévothyrox. Maintenant, au moins, je connais la situation des femmes qui sont obligées de prendre la pilule, parce que je vais être obligé de la prendre tous les jours. C'est le côté positif de ce qui nous est arrivé. Nous sommes aujourd'hui des milliers en France à avoir été contaminés par le nuage de Tchernobyl. Il n'a jamais existé, d'après les gens qui organisent aujourd'hui ce genre de débat. Le nucléaire, depuis le début, est un tissu de mensonges. C'est le problème.

Ce n'est pas des réunions de ce type qui peuvent former. La seule chose qui peut former, c'est d'aller voir ceux qui y sont confrontés directement. Venez nous voir dans la Drôme, avec nos 14 réacteurs à moins de 100 km de Valence. C'est un vrai problème chez nous. 14 réacteurs. Il y a des camions qui circulent tous les jours. Sur l'autoroute A7, il y a un camion de plutonium qui passe par semaine. S'il y a un danger, c'est une catastrophe nucléaire. Savez-vous ce que sont les usines de Romans-sur-Isère ou du Tricastin ? C'est cela, l'industrie nucléaire.

Ce n'est pas l'électricité que vous allumez tous les soirs. C'est toute une industrie derrière laquelle il y a de gros financiers. Ces gros financiers, c'est la patronne d'Areva ou d'Orano. Ils changent de nom tous les cinq ans tellement ils ont des procès aux fesses. Ils ont dilapidé des milliards d'euros dans des affaires. C'est Bouygues qui construit l'EPR aujourd'hui en trichant sur les décomptes. Ce sont les découvertes qui sont faites aujourd'hui dans les réacteurs qui ne sont pas aux normes. C'est cela, le nucléaire.

Ce mensonge, nous n'en avons pas débattu aujourd'hui. Dans les fameux débats publics, la Commission, qui se présente aujourd'hui comme très démocratique, a oublié de dire dans ses chiffres qu'une grande partie des déchets n'est pas comptabilisée. Ils sont comptabilisés comme des déchets, mais pas des déchets nucléaires. Malheureusement, ces déchets nucléaires, il y en a partout. Je suis cheminot. J'ai travaillé sur des wagons nucléaires, ce que nous appelons les châteaux. On ne m'a jamais dit que je travaillais sur du nucléaire. On s'asseyait sur le château nucléaire. Savez-vous combien on prend quand on reste une demi-heure assis ? On prend un millisievert. C'est-à-dire la dose annuelle.

Nous sommes des dizaines de cheminots à nous être assis sur ces châteaux nucléaires, sans que cette industrie ne nous ait jamais rien dit. Cela fait plus de 20 ans que nous nous sommes aperçus, nous, les cheminots. Aujourd'hui encore, vous allez dans tous les triages le long de la voie ferrée qui va du Sud à Paris. Vous allez voir qu'aucun cheminot ne porte de dosimètre. Pourquoi ? Parce qu'une fois, il leur en a été donné un. Après, ils n'ont jamais eu de retour. Les médecins du travail ne donnaient aucune information. Voilà la nature de l'information nucléaire.

Ce qu'il faut, ce ne sont pas de petites cérémonies comme vous organisez aujourd'hui. Ce qu'il faut, c'est faire parler les acteurs, y compris les travailleurs. 80 % des travailleurs du nucléaire qui

travaillent dans la zone contrôlée, c'est-à-dire la zone polluée, sont des travailleurs intérimaires. Ce sont des travailleurs de la sous-traitance qui sont sous-payés. Aller voir leur site. Leur site s'appelle la zone contrôlée. Ce sont tous des camarades de la CGT qui travaillent dans les boîtes de sous-traitance, qui ont monté un site Internet qui s'appelle « ma-zone-contrôlée ». Aller les voir. Allez les écouter. Vous verrez qu'il y a d'autres discours qui ne sont pas bons.

Virginie NEUMAYER, CGT

Virginie, pour la CGT. Je travaille dans le nucléaire. Je représente les salariés. Ils ont une expertise particulière dans le domaine, et donc, ils mériteraient d'être entendus dans ce débat public et dans les autres.

Les trains qui ne sont ni à voile ni munis de panneaux photovoltaïques circulent, à plus de 80 %, avec l'énergie nucléaire faiblement carbonée. Après, on peut discuter de tout et de rien, y compris de la situation de Bure, où la CGT, dès l'an dernier, s'est positionnée, lors des perquisitions que le procureur avait menées auprès d'opposants qui avaient le droit de manifester. Dans ce cadre-là, nous avons largement communiqué pour le dénoncer.

Pour autant, j'invite ceux qui sont dans la salle à se rendre à Bure, puisque cela mériterait de se rendre sur place, pour vérifier que nous ne sommes pas en Palestine. Il y a des oppositions.

De la salle

Tu oses faire une comparaison comme celle-là.

Virginie NEUMAYER, CGT

Merci, camarade. Sur le sujet de ce soir, la CGT a largement pris position dans le débat public pour valoriser l'ensemble des matières radioactives, pour permettre de bénéficier d'une énergie pour les générations futures. À la CGT, nous sommes responsables, et nous imaginons qu'à l'avenir, nous avons effectivement besoin de progrès social. Au-delà de la question du nucléaire fait pour l'électricité faiblement carbonée et de la question militaire, la CGT a largement pris position sur la non-prolifération des armes. La question du médical doit être également abordée, pour tous ses bienfaits.

Le médical permet également de détecter de graves maladies. Cela fait partie intégrante de la filière, et autour de la table, personne ne pourrait imaginer dénoncer les effets qu'a portés l'industrie dans ce cadre-là. Si on met tous les sujets sur la table, on peut en débattre largement, mais que l'on s'écoute les uns les autres. Cela mériterait que nous les prenions en compte. Ce que j'ai vérifié ce soir, c'est qu'une quinzaine de personnes a pris en otage l'ensemble de la salle. C'est ce que je dénonce.

Bien évidemment, un débat sur Bagnols ne suffira pas en tant que tel.

(brouhaha)

De la salle

À Bure, il y a une violation des libertés personnelles.

Intervention hors micro.

(brouhaha)

De la salle

Juste sur la question du débat et de l'information de tout le monde. Tout à l'heure, il a été fait le parallèle avec les poubelles. Il a été demandé à la dame si elle enterrait ses poubelles dans le jardin. La situation n'est pas celle-là. La situation, je la vois comme : j'arrive dans une maison, et il y a des déchets. De deux choses l'une, soit je les laisse, soit je les prends, et je vois ce que je peux en faire et les recycler, mais j'en fais quelque chose. Ou alors, je peux me dire : il n'aurait pas dû jeter les déchets avant. La question est là. Nous devons pouvoir décider ensemble quoi faire de ces déchets. Peut-être qu'il ne fallait pas à l'époque, mais qu'en faisons-nous ? Le débat est là.

Intervention hors micro.

De la salle

Ne les laissons pas cachés pour les générations futures. Le problème aujourd'hui, c'est que cet argent, il a déjà été dépensé. Les trous sont déjà creusés à Bure.

Pierre-Yves GUIHENEUF, membre de la Commission particulière du débat public

Il y a là un vrai sujet, mais j'ai l'impression qu'il concerne un petit groupe de personnes. Le débat ce soir est un peu chaud, mais c'est un vrai débat. Je vous invite vraiment à vous regrouper autour d'une ou deux tables, Mesdames et Messieurs de la CGT, et Mesdames et Messieurs qui avez des choses à dire sur les travailleurs du nucléaire, et que vous puissiez en parler entre vous pour dire ce que vous avez à vous dire.

Intervention hors micro.

Pierre-Yves GUIHENEUF, membre de la Commission particulière du débat public

Ce que je vous propose, c'est que vous vous réunissez. Mettez-le par écrit, et nous le ferons remonter. Vous nous demandez de le faire remonter. La façon de le faire remonter, c'est de le mettre par écrit, et tout cela sera consigné. Nous ne pouvons pas vous proposer plus.

De la salle

Intervention hors micro.

Pierre-Yves GUIHENEUF, membre de la Commission particulière du débat public

Je ne suis pas à l'Élysée, Monsieur.

(brouhaha)

Pierre-Yves GUIHENEUF, membre de la Commission particulière du débat public

Je vous invite à vous regrouper, non pas en fonction des idées que vous partagez, mais au contraire, en fonction de vos points de divergence. Bougez-vous un peu. Levez-vous, et allez voir vos adversaires. Mettez-vous autour d'une table et discutez-en entre vous.

De la salle

Aujourd'hui, c'est la démocratie. C'est : cause toujours, et cela ne m'intéresse pas. Les frais financiers sont faits. La décision politique est prise d'enterrer ces déchets. La décision politique est prise de continuer la production nucléaire. C'est un véritable non-sens de vouloir parler des déchets et de continuer à produire. Nous produisons des milliers de tonnes chaque année de toutes sortes de déchets nucléaires, dont un qui n'existait pas sur terre. Le plutonium, c'était quelques milligrammes sur terre, qui provenaient de l'espace. Aujourd'hui, ce sont des milliers de tonnes. On a construit un monstre. On propose d'en discuter, mais tout en continuant à faire grossir le monstre. Ce débat est inutile. Il faut arrêter.

Pierre-Yves GUIHENEUF, membre de la Commission particulière du débat public

Sur le nucléaire, il y a un vrai sujet. Sur les déchets en eux-mêmes, il y a un vrai sujet. Sur l'utilité du débat, il y a également un vrai sujet. Ce que je vous invite, c'est à y travailler. Vous êtes autour d'une table. Vous avez des papiers devant vous. Faites-nous un compte-rendu. Ceux qui souhaitent travailler sur la qualité du débat, nous sommes prêts à en discuter avec vous.

Une intervenante

Excusez-moi. Depuis tout à l'heure, nous faisons que vous écoutez. Nous venons également pour un débat. Maintenant, laissez les personnes qui veulent parler. Après, vous poserez vos questions pour refaire un débat. Là, toutes les personnes sont en train de partir. C'est ce que vous cherchez depuis tout à l'heure. Ça, ce n'est pas un débat. Ce n'est pas la démocratie. Je suis désolée.

(brouhaha)

De la salle

Vous ne servez pas votre cause. Franchement, je comprends que vous n'ayez pas plus d'impact dans la population. Vous êtes ridicules.

(brouhaha)

Philippe QUEVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Il y a visiblement des points de vue divergents. Je répète ce que mon collègue vous a demandé. Nous vous demandons, par table, d'avoir un débat entre vous, et de nous donner, quand vous l'aurez écrite, une page d'écriture résumant votre point de vue. Nous aurons, à ce moment-là, la possibilité de regarder l'ensemble des points de vue, puisque nous devons en rendre compte. C'est notre rôle. Nous vous invitons donc à rédiger ce que vous pensez sur les déchets nucléaires, sur les déchets historiques, si vous le pouvez. Nous prendrons en compte votre page d'écriture. À vous.

De la salle

Par rapport à notre débat et à notre parole, puisqu'ils veulent entendre notre parole, la dernière fois que nous avons donné notre parole, et je m'en souviens, il y a eu un référendum, il y a 12 ans, concernant le traité institutionnel européen. Nous avons voté non. Voilà. Là, nous allons donner notre parole. Ils vont être contents. Ils vont faire un bon dossier. Il va y avoir de gros papiers, et puis cela va remonter. Macron et sa bande vont dire qu'ils vont enfouir les déchets et qu'ils continuent le nucléaire.

Intervention hors micro.

(brouhaha)

Pierre-Yves GUIHENEUF, membre de la Commission particulière du débat public

Mesdames et Messieurs, nous allons clôturer cette réunion. Merci à ceux qui ont bien voulu jouer le jeu et nous laisser une trace de leurs réflexions. Nous allons vous demander de nous rendre vos papiers. Je comprends qu'il y ait de la frustration. Je tiens à vous dire que les présentations qui devaient être faites ce soir seront sur le site Internet de la Commission. Je vous inviterai à les consulter. Je vous inviterai également à laisser votre avis sur la plate-forme. C'est encore ouvert jusqu'à la fin du mois de septembre. Laissez votre avis sur la plate-forme sur le sujet de la réunion de ce soir ou sur son déroulement. Merci de nous laisser vos papiers, si vous le voulez bien.